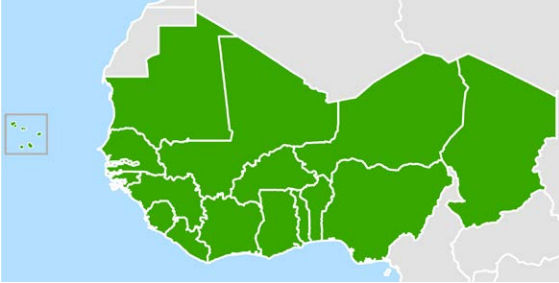




Note d'information et de veille

Impact de la crise du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest



Numéro 5: août 2020

Situation alimentaire et nutritionnelle toujours critique malgré les mesures de la relance des activités socio-économiques

Rappel du contexte

Pour le mois d'août 2020, le système de suivi concerne 10 pays (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Gambie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone, Tchad et Togo). Il a été observé une tendance généralisée à l'amélioration de la situation de la pandémie dans tous les pays avec la poursuite de l'assouplissement des mesures de restriction et un ralentissement de la progression de la pandémie notamment en termes de nouvelles contaminations.

Les activités génératrices de revenus des ménages pauvres s'améliorent avec une reprise timide des activités socio-économiques et des échanges internationaux et régionaux. La situation reste néanmoins tendue en Gambie et au Sénégal.

La situation pastorale s'est nettement améliorée avec une bonne disponibilité de biomasse et un accès plus facile aux pâturages et aux points d'eau de surface pour l'abreuvement des troupeaux dans les pays. Cependant, la transhumance transfrontalière reste toujours difficile dans la région, en raison de la fermeture des frontières à cause de la pandémie limitant fortement la mobilité du cheptel transhumant, à cela s'ajoutent les contraintes structurelles liées à la campagne agricole avec l'occupation des espaces cultivables par les cultures et celles liées à la crise sécuritaire. Les efforts de lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique de l'Est ont permis une maîtrise progressive des infestations dans la corne de l'Afrique ce qui a permis, pour l'instant, d'épargner les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Approche méthodologique : Le Comité Technique du Cadre Harmonisé (CT-CH), mandaté par le RPCA, a mis en place un système de veille qui couvre les 17 pays de la région. Cet exercice de suivi, centré sur les impacts de la Covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, est régulièrement conduit avec les États, à travers le renseignement d'une grille d'indicateurs (incluant des seuils prédéfinis) résumée dans le tableau 1 ci-dessous.

Le suivi concerne cinq principaux domaines : 1) santé et nutrition ; 2) situation des marchés ; 3) situation pastorale ; 4) conditions de vie des ménages et 5) suivi de la menace acridienne. Des indicateurs de suivi ont été validés de manière consensuelle avec les pays. Le suivi des seuils d'alerte permet d'alerter les pays pour la mise à jour de leurs analyses du CH comme ce fut déjà le cas au Burkina Faso, au Nigeria et au Togo.

SOMMAIRE

Rappel du contexte	1
Situation sanitaire et nutritionnelle	2
Situation des marchés	4
Situation pastorale	5
Conditions de vie des ménages dans le contexte de Covid-19	6
Suivi du criquet pèlerin au Sahel et en Afrique de l'Ouest	8

Tableau N°1: Seuils d'alerte par domaine

Niveau d'alerte	Seuils d'alerte			
	Santé-Nutrition Taux de fermeture des structures de santé	Marchés (Fonctionnement et animation)	Situation pastorale (situation de la transhumance)	Conditions de vie des ménages (AGR accès aux moyens de productions agricoles)
Normal	< 30%	Variation de prix	=>50% normal	Normal >=80%
Alerte	>=30%	Variation > 50%	Entre 50 et 75% difficile ou inaccessible	Limité + T limité > 50%
Alarme	ND		Entre 75 et 90 % difficile ou inaccessible	T Limité + Pas AGR > 20%
Urgence	ND		N/A Entre 75 et 90% difficile et inaccessible et transhumance interdite ou restreinte au-delà de 90%	Pas AGR > 20%



Situation de la pandémie

En fin août 2020, le bilan de la pandémie de la COVID-19 dans les 10 pays suivis montre un total de 89 899 personnes testées positives dont 62 183 guéries, soit un taux global de guérison de 69,2%. Ce taux de guérison est resté stable par rapport au mois précédent. Les taux de guérison les plus élevés ont été enregistrés au Niger (93%), au Bénin (81%), en Sierra Léone (79%), au Nigéria (77%), au Cabo Verde (75%) et au Togo (72%). Le taux de guérison continue d'augmenter considérablement au Nigéria passant de 45% en juillet à 77% en août 2020. En termes de nombre de cas positifs confirmés dans les 10 pays sous revue, le Nigeria occupe toujours la première position avec 54 008 cas, suivi du Sénégal avec 13 611 cas et du Tchad avec 7 322 cas.

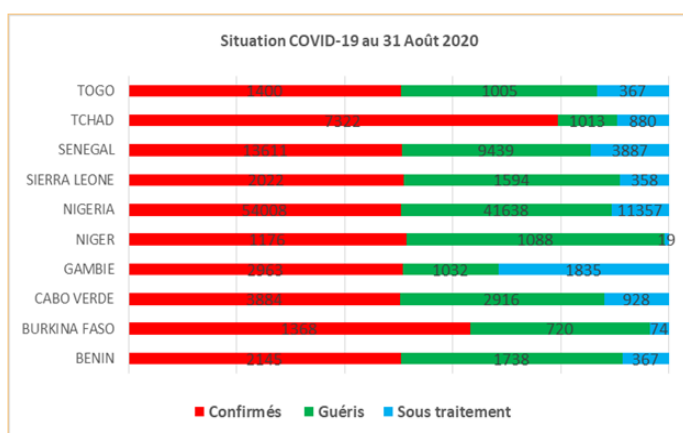


Fig1: Situation de COVID-19 en fin août 2020

Source : https://github.com/CSSEGISandData/COVID-19/blob/master/csse_covid_19_data/csse_covid_19_daily_reports/08-31-2020.csv

Le taux de létalité global, au niveau de l'ensemble des 10 pays, est estimé à 1,9% à la fin du mois d'août 2020. Des taux de létalité supérieurs à cette valeur globale ont été observés dans certains pays notamment au Niger (5,9%), au Burkina Faso (4,0%), en Sierra Leone (3,5%) et en Gambie (3,2%). Comme résumé dans le tableau ci-dessous, le taux de létalité dans les pays suivis est resté globalement stable par rapport au mois précédent sauf en Gambie où une augmentation a été observée et au Tchad, où en revanche, une forte baisse a été notée.

Tableau 2 : Taux de létalité de COVID-19 en fin juillet et fin août 2020

PAYS	Décès	Taux de létalité Juillet 2020	Taux de létalité Août 2020
Bénin	40	2,0%	1,9%
Burkina Faso	55	4,8%	4,0%
Cabo Verde	40	0,9%	1,0%
Gambie	96	1,8%	3,2%
Niger	69	6,1%	5,9%
Nigéria	1013	2,0%	1,9%
Sierra Leone	70	3,7%	3,5%
Sénégal	284	2,0%	2,1%
Tchad	56	8,0%	0,8%
Togo	28	2,0%	2,0%

Mesures de restriction

Dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19 dans la région, les gouvernements ont levé progressivement les mesures de restriction. En effet, l'état d'urgence a été suspendu dans les pays sous revue, sauf au Niger, au Togo, au Tchad et en Sierra Leone. Au demeurant, les mesures de confinement ont été suspendues sauf au Togo et au Nigéria où un confinement partiel est en cours. Par ailleurs, le couvre-feu a été également suspendu sauf au Tchad, en Sierra Leone et de manière partielle au Togo, notamment pour les préfectures de Tchaoudjo, Tchamba et Sotouboua.

Fonctionnement des structures de santé

Les centres de santé fonctionnent de minima à normal dans la plupart des pays avec respectivement entre 5% et 100% sur les 10 pays analysés. Toutefois, dans certains Etats du Nigéria, certaines localités connaissent encore des perturbations qui varient entre 5% et 30% pour les centres avec fonctionnement minima et jusqu'à 25% des centres fermés dans l'Etat de Katsina (Central, Nord et sud). Comparé aux mois de juillet, certains pays ont présenté des zones avec des centres de santé fonctionnant à minima, allant jusqu'à 30% tel que le Sénégal où sept (7) zones présentent 20% à 30% de centres de santé perturbés. Au Burkina Faso, quelques provinces ont vu le fonctionnement des centres de santé perturbé et des fermetures des centres qui ne cessent d'augmenter depuis mars 2020 variant entre 2% à 45%. La fermeture des centres de santé est aussi observée au Niger dans les zones de N'Guigmi et Ayerou avec respectivement 33 et 40% des centres fermés pour des raisons sécuritaires.

Mesures préventives pour la COVID-19

Le nombre de personnes formées sur les soins destinés aux enfants de moins de 2 ans et sur l'alimentation des jeunes enfants dans le contexte de la Covid-19 continue d'augmenter et atteint 16 000 agents de santé et pourvoyeurs de soins dans la plupart des pays. Les cas les plus importants sont observés au Nigeria et au Togo. Par contre au Benin, il a été constaté qu'aucune formation n'a été donnée. Dans l'ensemble des pays analysés, un dispositif de lavage de mains a été mis en place dans la majorité des centres de santé, mais il reste tout de même à améliorer en termes de couverture dans certains pays (Nigeria, Niger, Burkina Faso). En ce qui concerne, le nombre d'agents de santé et communautaires ayant reçu une formation sur la nutrition en contexte de COVID-19, il est en augmentation surtout dans la plupart des états du Nigeria variant d'un district à un autre entre 60 et 2 740 agents formés respectivement dans les états de Kebbi et du Niger.

Situation de la prise en charge de la malnutrition aiguë (MA)

La prise en charge de la malnutrition aiguë se poursuit dans tous les pays avec le respect des protocoles mais avec une légère modification du critère d'admission dans le programme de prise en charge par l'utilisation du Périmètre Brachial (mesures faites par les mères) afin de respecter les mesures barrières et diminuer le risque de transmission de la COVID-19. En Gambie, en Sierra Leone, au Niger et au Sénégal, il n'y a pas eu de changement dans le protocole de prise en charge de la MA dans toutes les zones. Les mesures barrières de protection et prévention continuent d'être appliquées lors des activités de prise en charge de la malnutrition aiguë dans la plupart des pays, avec parfois des visites à domicile afin de renforcer le système de référencement des enfants dépistés ou à risque de malnutrition aiguë. Au Nigéria, dans certains états, ces pratiques sont renforcées à travers les séances de counseling avec l'appui des partenaires qui assurent le transport des enfants vers les centres de santé

Morbidité et admissions des enfants malnutris

Les données récentes disponibles sur les admissions des enfants en malnutrition aiguë font état de 162 852 admis avec la forme sévère et 112 428 cas modérés rapportés pour la période considérée du 27 juillet au 25 août 2020. Ces données sont issues des 10 pays (tableau 3) ayant fournis les informations sur la situation des enfants admis dans les centres de santé pour malnutrition aiguë.

Tableau 3 : admission MAS et MAM

Source : Matrice de suivi remplie par les pays
Août 2020

Pays	Admissions MAS	Admissions MAM
Cabo Verde	NA	NA
Bénin	1 187	2 282
Burkina Faso	7816	9 236
Gambie	178	1 973
Niger	17 785	21 248
Nigéria	77 976	34 546
Sénégal	1 606	513
Sierra Léone	1 924	NA
Tchad	51 216	42 640
Togo	3 164	NA
Total	162 852	112 438

Source : Matrice de suivi remplie par les pays Août 2020

Morbidité

Comme l'indiquent les données rapportées par les pays sur les principales maladies infantiles (27 juillet au 25 août 2020) dans le tableau 3, 934 036 cas d'enfants de moins de 5 ans affectés par une ou plusieurs de ces maladies, ont été enregistrés dans 5 pays de la région ; ce qui témoigne de l'installation complète de la saison des pluies rendant encore plus vulnérables les enfants les plus jeunes.

Tableau 4 : Morbidité liée aux maladies à déclaration obligatoire

Pays	Morbidité
Cabo Verde	NR
Bénin	87 291
Burkina Faso	ND
Gambie	NR
Niger	NR
Nigéria	345 412
Sénégal	94 028
Sierra Léone	42 079
Tchad	NR
Togo	7 581
Total	934 036

Source : Matrice de suivi remplie par les pays Août 2020



Recommandations/Commentaires généraux

- Les pays doivent fournir des informations contextuelles sur le fonctionnement à minima et sur les fermetures éventuels des centres de santé le cas échéant;
- Mener une réflexion approfondie sur les cas de morbidité très élevés de façon globale dans la région pour cette période d'analyse.



Fonctionnement et animation des marchés

Marchés: situation d'août 2020

Le nombre de marchés fermés pour cause de COVID-19 a considérablement baissé dans les pays par rapport aux mois précédents. Mais, dans certaines zones ou régions du Nord Nigéria, de la Gambie et de Sierra Léone, on enregistre toujours des marchés fermés avec des taux oscillants entre 2% et 5%. Certains pays continuent à connaître des perturbations des marchés, il s'agit de :

- Nigéria (15%),
- Gambie (22%),
- Sierra Léone (5%).

Dans les autres pays (Niger, Sénégal, Tchad et Togo), bien que des perturbations soient observées dans l'animation des marchés à bétail et des marchés agricoles, leurs taux restent inférieurs à ceux des mois précédents. On assiste donc à une certaine normalisation progressive du fonctionnement des marchés.

Le niveau de fonctionnement des marchés agricoles et à bétail selon les pays est présenté dans les figures 2 et 3 ci-dessous.

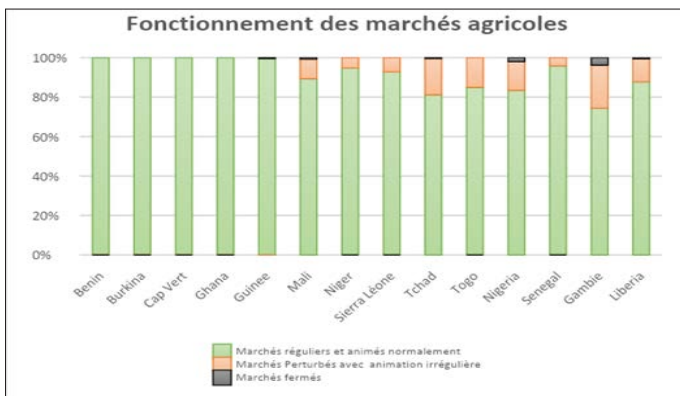


Figure 2 : fonctionnement des marchés agricoles

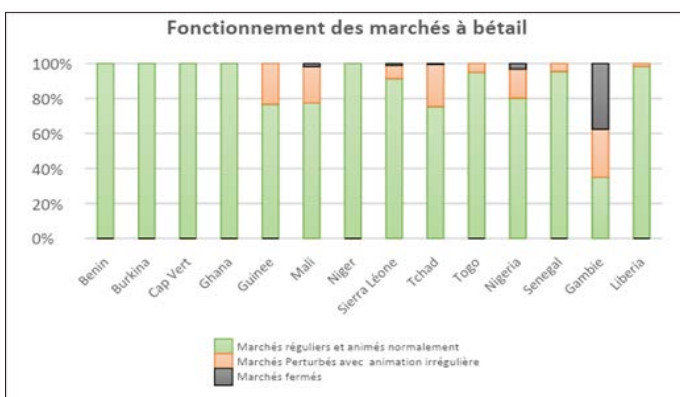


Figure 3 : fonctionnement des marchés à bétail

Disponibilité

Dans l'ensemble, les marchés de la région sont relativement bien approvisionnés en produits alimentaires de base.

Toutefois, on note que le mois d'août 2020 a été marqué par de fortes pluies diluviennes entraînant des perturbations dans les circuits d'approvisionnement de certaines zones dans les pays affectés par les inondations. Certains marchés en Gambie, au Niger, au Nigeria, en Sierra Léone, au Tchad et au Togo ont enregistré de faibles disponibilités.

Niveaux des prix

La hausse des prix des denrées s'est encore accentuée par rapport au mois de juillet 2020 dans la région, particulièrement au Bénin, au Niger, au Tchad, au Togo, au Nigeria et en Gambie. Des hausses de prix de plus de 50% comparées à la moyenne des 5 dernières années sont toujours observées dans l'ensemble des marchés au Liberia, au Nigeria, en Gambie et dans quelques départements du Niger (Bermo, Bilma et Mabaza), et des communes du Bénin. La tendance à la hausse généralisée des prix est observée sur l'ensemble du Nord Nigeria, du Bénin, au Tchad, dans certaines localités du Sénégal, du Libéria et de la Sierra Léone. La tableau 4 illustre les niveaux de variation des prix mensuels du mois d'août 2020 des denrées de base pour chaque zone analysée par rapport à leur valeur moyenne quinquennale.

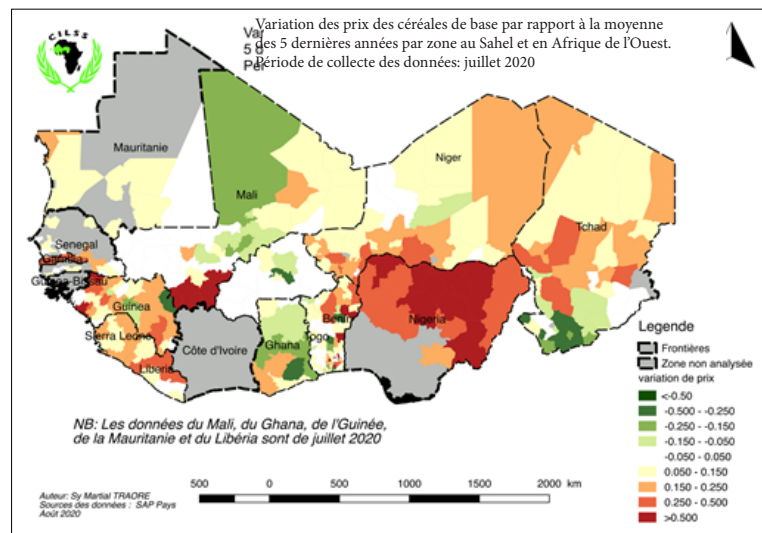


Figure 4 : variation des prix comparée à la moyenne des 5 dernières années de la même période

Sur les marchés à bétail, le commerce de gros ruminants reste toujours inférieur à la normale en raison du fonctionnement au ralenti de plusieurs marchés de consommation, des perturbations des échanges transfrontaliers et des restrictions dans les zones pastorales affectées par l'insécurité civile. Cependant, le commerce des petits ruminants reste important et en hausse par rapport au mois juillet. Des prix situés au-dessus de la moyenne pour les petits ruminants et en dessous pour les gros ruminants ont été observés sur plusieurs marchés. Les termes de l'échange (TDE) sont demeurés stables ou en léger rebond sur plusieurs marchés par rapport aux mois précédents du fait de la fête de la Tabaski. Toutefois, les baisses des TDE se sont poursuivies dans les zones déficitaires et/ou affectées par les perturbations des flux de produits alimentaires avec une hausse des prix des céréales sèches, notamment au Niger. En général, les TDE dans la région sont inférieurs à leurs niveaux de la même période par rapport à l'année dernière et par rapport à la moyenne quinquennale. Le tableau 4 résume les variations moyennes des prix des principales denrées, des principaux produits de rente et les évolutions des termes de l'échange par pays.

Tableau 5 : Niveaux de variation des prix par pays en aout 2020.

Pays	Variations des prix des denrées de base	Variation des prix des produits de rente et du bétail	Variation TDE
Bénin	14%	14%	0%
Burkina	-3%		0%
Cabo Verde	-6%	0%	0%
Ghana	-1%	3%	
Guinée	6%	16%	11%
Mali	-4%	4%	
Niger	19%	4%	
Sierra Léone	14%	13%	-1%
Tchad	5%	4%	4%
Togo	17%	0%	0%
Nigéria	75%		-17%
Sénégal	4%	10%	10%
Gambie	48%	5%	
Libéria	21%		

Source : Matrice de suivi remplie par les pays, Août 2020



Situation pastorale

Disponibilité de biomasse, accès aux pâturages, points d'eau et transhumance

Situation pastorale face à la crise sanitaire du COVID-19

La situation pastorale s'est améliorée davantage durant le mois d'août 2020 qui annonce la fin de la soudure pastorale : disponibilité de biomasse globalement satisfaisante, un bon remplissage des points d'eaux de surface, etc. Cependant, les restrictions de mouvements des éleveurs en lien avec la crise sanitaire ont retardé certains retours de troupeaux transhumants vers les pays du Sahel. Des troupeaux sont ainsi bloqués dans le nord du Togo et ne peuvent remonter vers les pâturages sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger).

Disponibilité de la biomasse

Elle est jugée satisfaisante dans la plupart des pays de la région. Elle reste limitée à très limitée au Cap Vert, en Sierra Leone et dans certaines zones de la Gambie, du Sénégal (Saint Louis) et du Nigeria (Kaduna, Yobe et Sokoto Est notamment). Cette situation globalement satisfaisante est liée à l'installation de la saison pluvieuse. Si la disponibilité apparente est satisfaisante, la carte d'anomalie de biomasse au Sahel au 1er septembre 2020 (Cf. figure 5) fait apparaître des déficits importants de biomasse au Brakna et à l'ouest du Hodh el Chargui en Mauritanie ainsi que plusieurs poches déficitaires au Niger dans les régions de Tillabéry, Maradi et Zinder. Quelques poches de déficits de biomasse sont aussi présentes au Centre et Sud du Burkina Faso et au Nord du Tchad particulièrement dans les régions de Ennedi- Est et Ennedi- Ouest.

En revanche, la production de biomasse dans le Nord du Mali est particulièrement abondante.

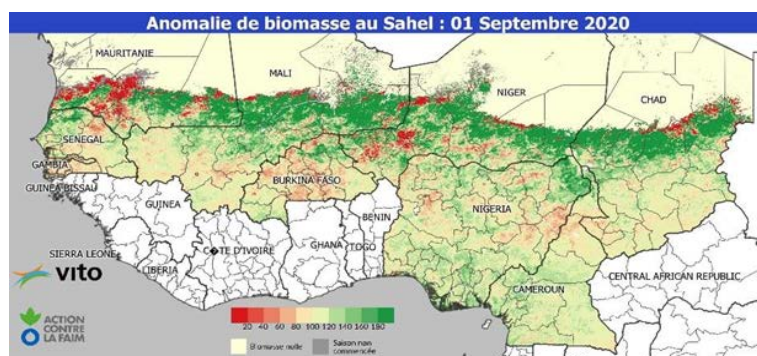


Figure 5 : Anomalies de production de biomasse sur l'Afrique de l'Ouest au 1er septembre 2020

Les situations demeurent contrastées comme l'illustre les figures 6 et 7 ci-dessous : cas de Brakna en Mauritanie et de Diffa au Niger à la mi-août.

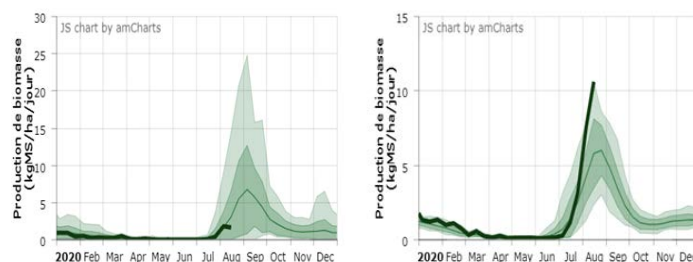


Figure 6 et 7 : Profils de production instantanée de biomasse au 22 août 2020, pour Brakna et Diffa, comparés au profil moyen et à sa variation calculée entre 1998 et 2020

L'installation de la saison pluvieuse et la disponibilité fourragère apparente ne doivent pas masquer l'impact encore marqué de la difficile campagne pastorale 2019 avec une récupération lente de l'état d'embonpoint des animaux. La façon dont va se poursuivre la saison des pluies sera déterminante dans la disponibilité des stocks de biomasse pour la saison sèche.

Accès au pâturage

L'accès au pâturage s'est nettement amélioré au cours du mois d'août 2020, en liaison avec la bonne disponibilité de biomasse. En raison de l'insécurité civile, l'accès des animaux aux parcours pastoraux demeure difficile dans les zones pastorales au Mali, au Niger, au Nigeria et dans de nombreuses régions du Burkina Faso. Dans les zones agricoles, les déplacements sont rendus difficiles avec les intenses activités agricoles qui demeurent des facteurs de risques de conflits avec les mouvements des troupeaux. Les données disponibles indiquent des situations qui demeurent « difficiles » dans certaines zones du Niger et du Burkina Faso, avec des difficultés d'accès aux pâturages en raison de l'insécurité civile (et par conséquent des concentrations élevées d'animaux dans les zones de replis).

Situation de la transhumance transfrontalière

Elle est interdite sur l'ensemble du territoire au Bénin. Elle est également interdite au Niger dans les zones de Bosso, Diffa, Diffa commune, Goudoumaria, Maïne Soroa, N'Gourti et N'Guimi. Dans le reste de la région, la transhumance transfrontalière demeure difficile principalement en raison de l'insécurité civile dans le Sahel central (Mali/Niger, Niger/Burkina Faso et Burkina Faso/Mali), de la campagne agricole et des risques associés au passage dans les zones agricoles à cette période de l'année.

Conclusion/recommandations :

La saison pluvieuse a entraîné une amélioration nette de la situation pastorale en termes de disponibilité de biomasse, et de remplissage et d'accès aux points d'eau de surface. Toutefois, Il demeure nécessaire de créer les conditions d'une facilitation de la mobilité pastorale aussi bien à l'intérieur des pays qu'à l'échelle transfrontalière.



Activités génératrices de revenus, accès aux moyens de productions (Intrants et main d'œuvre)

BENIN : la situation reste normale au cours du mois d'août avec des activités génératrices de revenus qui se déroulent normalement dans 82 % des zones. On note tout de même une tendance à la dégradation puisque les AGR sont limitées ou très limitées dans 18% des zones en août par rapport à 15 % observés en juillet. Les activités agricoles se déroulent normalement dans 83 % des zones tandis que l'accès aux moyens de production est limité dans 14% des zones et qu'il n'y a pas d'accès aux moyens de production dans 3% des zones.

BURKINA FASO : Au niveau national, aucune région n'est en situation d'urgence, mais 69% sont en situation d'alerte et 15% (Est et Sahel) ont rapporté une situation alarmante des activités génératrices de revenu. Seulement 15% des régions ont un déroulement normal de la pratique des activités génératrices de revenus. Sur le plan agricole, la situation est normale dans la grande majorité des régions (54%) mais on note que plus de 40% des régions ont un accès limité aux moyens de production nécessitant une attention particulière durant cette période de campagne agricole.

CABO VERDE : Globalement, les activités génératrices de revenus quotidiennes se déroulent de manière satisfaisante. Ce qui dénote d'une normalisation progressive de la situation dans le pays. En effet, 17 municipalités sur les 22 (80%) que compte le Cabo Verde sont classées en situation normale. Cette situation s'explique en partie par la reprise des activités économiques à la faveur de la levée progressive des mesures restrictives pour freiner la pandémie de la COVID-19. Il en est de même pour les activités agricoles qui indiquent une situation normale car les conditions habituelles dans la conduite des activités agricoles sont observées à plus de 80% dans toutes les municipalités suivies.

GAMBIE : les conditions de vie des ménages sont préoccupantes avec des activités génératrices de revenus qui sont limitées voire inexistantes au niveau de 35% des zones. Il en est de même sur le plan agricole avec 30 % des zones qui font face à un accès limité et un manque d'accès aux moyens de productions. Toutefois, les activités agricoles se déroulent normalement dans 70% des zones

NIGER : Sur l'ensemble des 76 zones analysées, les activités génératrices de revenu se déroulent normalement dans 85% des zones. 14% des zones sont dans une situation où les activités génératrices de revenus sont limitées ou très limitées.

Ces zones sont situées dans les localités où l'état d'urgence est en cours, notamment dans les régions de Tillabéry (Abala, Ayorou, Bankilare, Banibangou, Torodi) et Diffa (Bosso, Nguigmi). Quant aux activités agricoles, elles se déroulent dans les conditions habituelles dans environ 88% des zones analysées. Néanmoins, dans 10% de zones environ, les populations ont un accès limité aux moyens de production (terres, intrants et main d'œuvre). Ces zones sont aussi situées dans les localités d'insécurité où les populations ont des difficultés dans la conduite des activités génératrices de revenus.

NIGÉRIA : il n'y a pas de changement significatif dans les conditions de vie des ménages sur l'ensemble des 16 Etats et la capitale fédérale territoriale (FCT) qui sont suivis au Nigéria. En effet, comme en juillet 2020, 3% des zones continuent de subir une interruption de leurs AGR. Il est révélé également que les AGR restent limitées et très limitées dans 26 % des zones (28% en juillet 2020) même si par ailleurs elles se déroulent normalement dans 71%. Sur le plan agricole, on observe une légère amélioration en août avec des activités qui se déroulent normalement dans 79% des zones. Toutefois, on observe un accès limité ou un manque d'accès aux moyens de production dans 21 % des zones.

SÉNÉGAL : le suivi des conditions de vie des ménages est réalisé dans 22 des 45 départements prévus. Les activités génératrices de revenus sont globalement normales dans 80% des 22 départements suivis en août 2020. Il a été toutefois observé des activités limitées et très limitées de 40 à 50% dans 5 départements (Fatik, Foundiougne, Gossas, Tivaouane et Mbour). Les activités agricoles se déroulent normalement dans l'ensemble du pays.

SIERRA LÉONE : Comparativement à juillet 2020, l'accessibilité aux activités génératrices de revenus s'est améliorée dans la grande majorité des districts de la Sierra Leone. Quant aux activités agricoles, elles se déroulent dans 29% des districts dans des conditions habituelles avec peu ou pas d'accès aux moyens de production dans plus de 70% des districts du pays.

TCHAD : Comparativement à Juillet, la situation s'est relativement améliorée en ce qui concerne la mise en œuvre des activités génératrices de revenus. Il n'y a aucun département en situation d'urgence. Cette situation marque une nette reprise des activités économiques. En outre, 22 départements (46%) sont en situation d'accès habituel aux AGR. Cependant, 44 zones (%) sont en situation d'alerte nécessitant une attention particulière malgré la poursuite de l'allègement des mesures restrictives.

Sur le plan des activités agricoles, il y a 13 zones qui sont dans des conditions habituelles en termes d'accès aux moyens de productions et une légère augmentation du nombre de zones en situation d'alarme, représentant 82% des zones suivies. Cette situation reste préoccupante surtout en cette période de déroulement de la campagne agricole.



TOGO : Comme en juillet 2020, La situation reste difficile avec des activités génératrices de revenus qui sont limitées, très limitées ou absentes dans 40 % des zones. Les AGR se déroulent normalement dans 60 % des zones seulement.

Tableau 6 : situation des conditions de vie des ménages

Pays	Activités génératrices de revenus quotidiens (petit commerce, vente de la main)				Activités agricoles (accès terres, intrants et main d'œuvre,)		
	AGR Normales	AGR limitées	AGR très Limitées	Pas AGR	Conditions habituelles	Accès limités	Peu/pas d'accès)
Bénin	85%	16%	2%	0%	83%	14%	3%
Burkina Faso	55%	40%	5%	0%	70%	25%	5%
Cabo Verde	75%	25%	0%	0%	80%	20%	0%
Gambie	65%	25%	5%	5%	70%	20%	10%
Niger	85%	10%	5%	0%	90%	10%	0%
Nigéria	70%	20%	5%	5%	80%	15%	5%
Sénégal	85%	15%	0%	0%	95%	5%	0%
Sierra Léone	90%	5%	5%	0%	80%	10%	10%
Tchad	70%	20%	10%	0%	75%	20%	5%
Togo	60%	25%	10%	5%	80%	20%	0
Cabo Verde	75%	20%	5%	0%	80%	20%	0%
Libéria					95%	5%	0%
Sénégal	40%	60%	0%	0%	80%	15%	5%
Burkina Faso	60%	35%	5%	0%	75%	25%	0%

ND : Non déterminé



Suivi du criquet pèlerin

Situation acridienne

La situation acridienne reste calme dans les pays de la ligne de front (Tchad, Niger, Mali et Mauritanie) du Sahel malgré les bonnes pluies enregistrées au cours des mois de juillet et août 2020 (Fig. 8) et qui constituent des conditions favorables pour au développement des criquets.

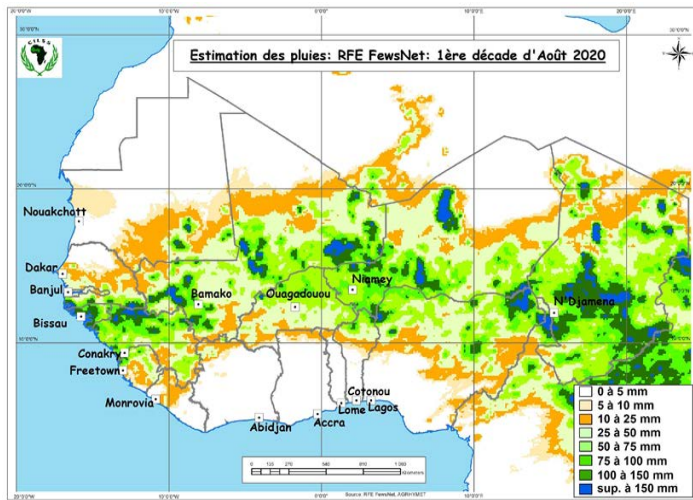


Figure 8 – Pluies estimées de la première décade d'août 2020

Les opérations de surveillance par les équipes des unités nationales de lutte antiacridienne se poursuivent dans les zones où les conditions écologiques deviennent de plus en plus favorables au développement du criquet à la suite des précipitations importantes enregistrées.

Ailleurs, en Afrique de l'Est, les opérations de lutte terrestre et aérienne se poursuivent contre les essaims issus de la reproduction printanière qui persistent dans la corne de l'Afrique (Fig. 9). Une reproduction estivale est en cours dans le nord de l'Éthiopie, où un nombre croissant de bandes larvaires se forment dans certaines régions.



Figure 9 – Occurrence du Criquet pèlerin et prévisions (source FAO/DLIS)

Prévisions

Avec les effectifs acridiens actuels très faibles dans les pays de la ligne de front du Sahel, seule une reproduction à petite échelle est attendue dans ces zones.

Dans la corne de l'Afrique et le pourtour de la mer rouge, les infestations devraient augmenter considérablement en **Éthiopie**, en **Érythrée**, au **Yémen** et, dans une moindre mesure, sur les zones côtières au **Soudan** et en **Arabie saoudite**, où de nombreuses bandes larvaires pourraient se former en septembre 2020. Les essaims non détectés ou non traités dans le nord-ouest du Kenya pourraient arriver à maturité en septembre et pondre avec le début des faibles pluies.



Recommandations

- Maintenir les opérations de surveillance dans les pays de la ligne de front
- Renforcer les capacités des unités de suivi et de surveillance sur le terrain

Contact : Dr Issoufou Baoua, Expert Cadre Harmonisé, issoufou.baoua@cilss.int
CILSS/AGRHYMET, administration.agrhymet@cilss.int

Mise en page: Boubacar Mainassara Abdoul Aziz

